

RÉGIONAL

Les Industries Fournier fonde beaucoup d'espoir sur un nouveau produit

par Pierre SEVIGNY
BLACK LAKE — Si le projet de développement d'un pressoir rotatif destiné à la déshydratation des boues résiduaires municipales rencontre les résultats escomptés, l'entreprise Les Industries Fournier Inc. de Black Lake pourrait être dans l'heureuse obligation d'embaucher une centaine de nouveaux employés et ce, à moyen terme.

Depuis plus d'un an, la firme détient une licence du Centre de recherche industrielle du Québec qui a inventé le pressoir rotatif. Le nouveau projet consiste maintenant à adapter la technologie en fonction de son utilisation dans des usines d'épuration des eaux.

Prochaimement, la compagnie effectuera des essais à l'usine d'épuration de Granby afin de vérifier si le prototype expérimental à opération continue permettra l'enfouissement ou l'incinération subéquivalente des boues résiduaires municipales, sans autre traitement. Le pressoir rotatif peut en outre servir dans les domaines des pâtes et papier, de la tourbe et de la betterave à sucre.

La firme de Black Lake prévoit investir quelque 1,5 million \$ pour la conception, la construction et les essais du prototype. Cette entreprise de Black Lake, fondée en 1959, se spécialise



(Photo La Tribune par Pierre Sévigny)
M. Emmanuel Lemay, des Industries Fournier de Black Lake, a expliqué le principe d'application du pressoir rotatif.

dans la conception, la réparation, la fabrication et l'installation d'équipements et d'accessoires industriels et miniers. Fortement appuyé par le ministère de l'Environnement du Canada et celui du Québec, ce projet sera réalisé grâce à l'aide financière du Conseil national de recherche du Canada et du programme spécial de la région de Thetford Mines qui contribuent respectivement pour 550,000 \$ et 133,720 \$.

Le député-ministre de Frontenac, Marcel Masse, se réjouit de

cette heureuse initiative de la part des Industries Fournier qui mettront donc au point un produit tout à fait original pas encore fabriqué au Canada et pour lequel il existe un marché très prometteur, tant au niveau national qu'international.

Pour M. Masse, le projet est d'autant plus intéressant qu'il permettra non seulement de créer une centaine de nouveaux emplois mais également d'injecter plusieurs millions de dollars dans l'économie régionale.

Pierre Lemaire réclame 100,000 \$ en dommages

Le maire de Grantham-Ouest poursuit sa propre municipalité

par Gérald PRINCE
DRUMMONDVILLE — Le maire Pierre Lemaire de Grantham-Ouest vient de déposer une poursuite en dommages et intérêts de 100,000 \$ contre sa propre corporation municipale.

La cause a été inscrite sous le numéro 239 de la Cour supérieure du district de Drummond et sera entendue à une date que n'a pas pu préciser le personnel du greffe.

Enquête réclamée par le conseil

Dans sa réclamation, le maire Lemaire, qui dirige la municipalité depuis 1975, fait état de nombreuses décisions du conseil de Grantham-Ouest le concernant cette année. Le 15 février 1988, le conseil réclamait une enquête sur les agissements du maire au sujet de présumés abus de confiance et inconnus à propos de l'émission de certains permis de construction et diverses interventions qu'il aurait faites auprès de fonctionnaires municipaux.

M. Lemaire soutient que, vérifications faites, rien ne permettrait alors au conseil de Grantham-Ouest de conclure de quoi que ce soit. "Cette négligence dans la cueillette et l'appréciation des faits équivalent à de la mauvaise foi", affirme M. Lemaire dans sa poursuite. L'imprudence, la légèreté et les agissements pré-

maturés du conseil lui ont causé un tort considérable dans la population, ajoute-t-il. M. Lemaire en tient pour exemple le fait que LA TRIBUNE, la Parole et le poste de radio CHRD ont diffusé des informations à ce sujet.

Toute cette affaire a duré jusqu'au 6 septembre, alors que, poursuit M. Lemaire, le conseil municipal "a décidé purement et simplement, sans autre fait nouveau, de retirer toutes les procédures sans se soucier du tort qu'elle (la municipalité) aurait pu faire à ce dernier".

Appréciation superficielle

M. Lemaire conclut: "La municipalité de Grantham-Ouest, par une appréciation superficielle des faits, par une cueillette imprudente des données, par un recours sans fondement juridique et sans cause raisonnable, ainsi que par des allégués faux, tendancieux et diffamatoires", lui a causé des préjudices. Il en estime le montant à 50,000 \$, ce à quoi il ajoute une réclamation de 50,000 \$ pour dommages exemplaires en vertu de l'article 49 de la Charte des droits et libertés, le tout avec intérêts et dépens.



Pierre Lemaire

GILLES MARTIN,
C.M.A., C.A.

- COMPTABILITÉ
- VÉRIFICATION
- FISCALITÉ
- INFORMATIQUE

DEPOSITAIRE AUTORISÉ DU LOGICIEL COMPTABLE "FORTUME 1000"

821-0001
885, MONTPELLIER, BUREAU 7,
FLEURMONT, QUÉ., J1E 3L2

LE PLANCHER RUSTIQUE ENR.

SPÉCIAL DES FÊTES
OFFREZ-VOUS VOTRE
PLANCHER DE BOIS FRANC!
Nous garantissons la qualité et les meilleurs prix en ville.
562-3593

"SOUVENONS-NOUS"

Le Maire, les échevins de Lennoxville et les membres de l'Armée, de la Marine et de l'Aviation du Canada vous invitent à vous joindre à ceux qui se souviennent.

Dimanche, 13 novembre 1988, à 12 heures
Au monument commémoratif pour le service armé du "JOUR DU SOUVENIR".
Le drapeau sera levé devant l'hôtel de ville ou le salut militaire sera exécuté.
Tous les citoyens d'Ascot sont cordialement invités à assister aux cérémonies avec nous.

VILLE DE LENNOXVILLE
Duncan F. Bruce, maire 43375x

Gardner constate une assez forte opposition dans son comté à l'ouverture des magasins d'alimentation le dimanche

VICTORIAVILLE (MC) — Le député d'Arthabaska, Laurier Gardner, constate depuis quelques jours une assez forte opposition dans son comté à l'ouverture des commerces d'alimentation le dimanche.

"Je reçois régulièrement des lettres contre l'ouverture le dimanche et des gens viennent aussi me rencontrer à ce sujet", a confié le député. Les propriétaires de dépanneurs sont du nombre.

M. Gardner a d'ailleurs apprécié les arguments soulevés par certains, dont un représentant d'un groupe d'employés d'un supermarché de Victoriaville. Le député croit que plusieurs facteurs doivent être considérés mi-

nutieusement dans ce dossier piloté par le ministre de l'Industrie et du Commerce Pierre McDonald.

Le conseil central de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) dans les Bois-Francs s'affiche carrément contre l'ouverture le dimanche et propose plutôt l'extension jusqu'à 21h des heures d'ouverture le mercredi soir. Cette position rejoint celle de plusieurs groupes.

"Le dimanche doit demeurer une journée de repos... De plus, nous croyons que l'ouverture le dimanche entraînerait une augmentation des prix, due aux frais occasionnés par l'addition de journées de travail", souligne le président du conseil central, Denis Champagne.

L'unique témoin brille par son absence à l'enquête préliminaire

DRUMMONDVILLE (GP) — Parce que la Couronne a de la difficulté à rejoindre un témoin dans une cause de présumée séquestration, une enquête préliminaire importante au palais de justice risque d'avorter.

C'est ce qui ressort des débats entre procureurs qui se sont tenus devant le juge Yvon Sirois de la Correctionnelle hier matin.

La question porte sur des accusations d'effraction et voies de fait, séquestration et menaces de mort contre une jeune femme de 17 ans déposées contre trois individus à la suite d'événements survenus le mercredi matin 21 septembre vers 2h30. Gilles Picard, Jean-Luc Simoneau et René Lemaire ont été cités le 22 septembre sous ces accusations et devaient subir leur enquête préliminaire hier matin.

Cependant, la jeune femme de 17 ans, unique témoin dans ce

dossier, était absente hier devant le tribunal lorsqu'elle a été appelée à témoigner. La Couronne a fait savoir au juge qu'elle n'avait pas pu rejoindre la plaignante et se disait incapable de la faire venir devant le tribunal hier même. La défense, représentée par Me Normand Corriveau, croit savoir plutôt que la jeune femme ne veut plus témoigner contre les trois accusés. Il s'est objecté à ce que l'enquête préliminaire soit remise à une autre date.

Le juge Sirois a tranché: tout témoin, qui a déposé une plainte à la police, doit se présenter en cour de justice, sans quoi un mandat d'arrestation peut être émis contre lui ou elle, selon le cas.

Dans le cas précis d'hier matin, le juge a accepté que l'enquête des trois individus soit remise au 8 décembre et y soit tenue obligatoirement. Si la Couronne n'a toujours pas rejoint la présumée victime de ces crimes, le juge avisera à ce moment-là.

Les cégépiens de Thetford Mines embarquent dans le mouvement de grève

THETFORD MINES (PS) — Après avoir refusé de débrayer la semaine dernière, les étudiants du Collège de la région de l'Amiante sont revenus sur leur décision cette semaine en acceptant de se rallier au mouvement de l'ANEQ.

Un peu plus de la moitié des cégépiens ont participé à l'assemblée générale de leur association et 57 pour cent ont voté en faveur de la grève pour forcer le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, à réviser rapidement le dossier des prêts et bourses.

La présence d'une centaine d'étudiants aux abords du Collège à 8h15 était toutefois nécessaire pour rendre valide le débrayage et, hier matin, cette condition a été respectée. Les cours réguliers ont donc été perturbés toute la journée et la même situation est

prévue pour aujourd'hui. Hier après-midi, plusieurs cégépiens se sont rendus à Québec pour se joindre à la manifestation orchestrée par l'ANEQ.

Une nouvelle assemblée générale des étudiants est prévue lundi prochain pour reconsidérer la pertinence ou non de poursuivre la grève.

Par ailleurs, une cinquantaine de techniciennes en laboratoire et d'inhalothérapeutes de l'Hôpital général de l'Amiante ont profité de leur pause du midi pour tenir une manifestation en face de l'établissement. Ces syndiqués voulaient ainsi démontrer leur appui à leurs collègues réunis devant l'Assemblée nationale qui contestent la décision du gouvernement du Québec de ne pas accorder des traitements égaux à ceux des infirmiers.

Jeannot Pour le Prix

Du mercredi 9 novembre au samedi 12 novembre.

PANTALONS avec plis. En coton et velours côtelé. **29.99**

ROBES Nouvelles couleurs: vert, mauve, noir. **34.99**

CHANDAILS UNISEXES en coton. Col "mock" avec broderie. **24.99**

CHANDAILS Tricot de coton. **29.99**

CHEMISES ET BLOUSES à partir de **24.99**

Autres spécialités en magasin.

151 Wellington N., Sherbrooke 566-0544
Place Belvédère, Sherbrooke 564-8082
Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke 564-2662
Place Fleurimont, Fleurimont 566-1404
Galeries Quatre Saisons, 564-6492
Galeries Orford, Magog 843-8882
192 St-Pierre, East Angus 832-2214
Aux Perles de l'Estrie, Coaticook 849-9241
Carrefour des Bois-Francs, Victoriaville 752-9279
234, rue Hériot, Drummondville 478-4348

Réal Patry: "Tôt ou tard, je serai député fédéral de Frontenac"

par Pierre SÉVIGNY
THETFORD MINES — "Tôt ou tard, je serai député fédéral de Frontenac. Mais il faudrait mieux que ce soit tôt que tard."

Voilà ce qui motive le candidat du Parti libéral du Canada des régions de Plessisville et Thetford Mines, Réal Patry, à mener une lutte énergique au député conservateur sortant de charge et ministre fédéral Marcel Masse.

Agé de 38 ans, M. Patry soutient qu'il n'a plus rien à prouver au niveau de son travail de commissaire industriel. Malgré tout, il se dit toujours préoccupé par le développement économique et c'est pourquoi il voudrait réorienter sa carrière en consacrant une quinzaine d'années à cette cause, mais sur le plan politique. "Je veux me battre pour le monde qui m'a permis de réaliser mes ambitions", de commenter M. Patry en faisant allusion au fait que c'est la ville de Thetford Mines qui lui a donné sa première chance en 1971 en l'engageant au service du commissariat industriel.

Libre-échange

Farouchement opposé à l'ac-

cord du libre-échange, du moins dans sa formulation actuelle, le candidat libéral de Frontenac ne rate aucune occasion pour décrier les effets néfastes de cette entente. Pour lui, la situation est d'autant plus alarmante que la politique de développement régional des conservateurs n'est même pas assez articulée pour permettre à des régions comme celles de Plessis-



Réal Patry

ville et Thetford Mines d'être vraiment compétitives avec les États-Unis. "Ce n'est pas logique."

Surtout, selon lui, que le travail du député sortant de charge a été très pauvre et que les résultats positifs obtenus au cours des dernières années sont davantage attribuables à la qualité de l'implication des intervenants économiques du milieu, bien soutenus par la Société économique de la région de l'Amiante.

M. Patry n'émet aucune réserve sur le potentiel industriel dans Frontenac et, à cet effet, il se dit le mieux placé pour faire de la prospection en ce sens parce que, dit-il, "j'ai de très bons contacts dans le monde des affaires et que mon parti possède une politique économique avantageuse".

M. Patry fait une campagne de terrain et précise que son expérience est très enrichissante et valorisante. Il veut devenir le représentant des gens de Frontenac à Ottawa et soutient qu'il est maintenant en mesure de causer une surprise en battant son adversaire conservateur. "Ca va être très serré mais je vais gagner", de lancer avec conviction M. Patry qui s'attend à recevoir plus de 45 pour cent du suffrage exprimé.

Marcel Masse confiant que son travail soit récompensé en votes

par Pierre SÉVIGNY
THETFORD MINES — Convaincu d'avoir livré la marchandise au cours de son premier mandat comme député de Frontenac à la Chambre des communes, le candidat conservateur Marcel Masse se dit encore le meilleur homme pour représenter à Ottawa les intérêts de la population des régions de Plessisville et de Thetford Mines.

risé de meilleures approches des dossiers tout en lui assurant de prendre des décisions qui reflètent la volonté du milieu.

Sans faire preuve d'une trop grande confiance, M. Masse s'attend à obtenir un second mandat dans Frontenac, fort d'une majorité de plus de 19.000 voix, acquise dans tous les bureaux de vote en 1984. Mais, il se dit conscient du fait que l'actuelle campagne au niveau national

peut lui faire perdre des votes, certains thèmes nationaux pouvant avoir une influence certaine sur le comportement des électeurs.

D'ailleurs, il déplore vivement le style de la campagne nationale. "Nous traversons la campagne la plus démagogique en 25 ans. Je n'ai jamais vu cela alors que l'électeur est pris au piège entre le Bonhomme sept heures et le Père Noël." Il attribue cette triste situation à l'importance qu'occupe la télévision dans la couverture de la campagne. "Les libéraux ont décidé de jouer sur l'émotion et, à la télévision, il est plus facile de faire peur au monde que de raisonner le spectateur."

Malgré tout, M. Masse est loin de paniquer et dit faire confiance au bon sens des Canadiens. Mais, dans le comté, il ne prend rien pour acquis et c'est pourquoi il multiplie les rencontres individuelles avec les électeurs en plus de posséder une solide organisation. D'ailleurs, il se fait un plaisir de préciser que son organisation regroupe des gens de toutes les tendances politiques, ce qui démontre, dit-il, que "j'ai toujours travaillé à concrétiser les dossiers sans me préoccuper de la couleur des gens impliqués".



Marcel Masse

L'écologie, solution de rechange de Jean Guernon, du Parti vert

THETFORD MINES (PS) — Jean Guernon fait présenter la lutte dans la circonscription fédérale de Frontenac

pour des raisons d'humanisation et parce que le Parti vert du Canada constitue la vraie solution de rechange aux partis traditionnels.

Journaliste communautaire couvrant principalement les événements scientifiques, cet écologiste de 38 ans de Vianney possède peu de moyens pour mener une véritable campagne électorale.

Malgré tout, il entend profiter de ces élections générales pour conscientiser davantage la population à la nécessité d'humaniser la société par une meilleure écologie. Et, à cet effet, il se dit ravi de constater que les gens

sont très ouverts face aux enjeux de son parti.

Selon lui, les intérêts économiques ne devraient pas s'affronter mais s'harmoniser. "Je veux conscientiser les gens à cette alternative qui doit venir de la politique." M. Guernon soutient que la protection de la biosphère devrait être la première préoccupation de tous afin de garantir de sains habitats, de l'eau claire et de l'air pur.

M. Guernon espère fortement que le Parti vert réussira à faire élire un député à la Chambre des communes tout comme il souhaite obtenir plus de votes que le candidat fantôme du NPD.



Jean Guernon

NDIR — LA TRIBUNE publie aujourd'hui la troisième partie d'une série d'entrevues réalisées par ses journalistes avec les candidats au scrutin du 21 novembre. Aujourd'hui, Pierre Sévigny rend compte de ses entretiens avec les candidats dans le comté de Frontenac. Toutefois, le candidat du Nouveau parti démocratique, Claude L'Heureux de Châteauguay, n'a pas répondu à notre invitation, malgré les nombreuses démarches de notre journaliste.

Affiches: libéraux et néo-démocrates de Lotbinière se disent blancs comme neige

VICTORIAVILLE (MC) — Libéraux et néo-démocrates de Lotbinière ont nié hier toute responsabilité dans les actes de vandalisme posés contre les affiches du député conservateur de Lotbinière, Maurice Tremblay.

Me Jean-Guy Dubois, directeur de la campagne libérale, et Marcel Chalifoux, directeur de la campagne néo-démocrate n'ont d'ailleurs pas pris l'attaque de l'organisatrice conservatrice Jacinthe Lavigne, qui accuse les deux autres formations de "manquer de civisme" dans la guerre des affiches.

Les conservateurs, qui avaient sorti leurs affiches en force les premiers, les ont retrouvées rapidement au sol ou tout simplement barbouillées.

"Elle charrie dans ses propos, lance M. Dubois. Nos gens ont été avertis de ne toucher à rien lorsqu'ils posent nos pancartes." Affirmant que leur organisation a aussi subi plusieurs actes de vandalisme, Me Dubois a déploré les insinuations des conservateurs.

Ayant déjà reçu un appel de Mme Lavigne, le directeur de la campagne néo-démocrate n'était pas surpris, mais il a trouvé les propos déplacés. "Le mot d'ordre à notre monde n'est pas d'arracher les pancartes mais de brocher plus solidement, s'il le faut, celles de nos adversaires en installant les nôtres", a prétendu le

plus sérieusement du monde M. Chalifoux.

"M. Tremblay n'est pas aimé de plusieurs", a-t-il ajouté. Enfin, il a prétendu que les affiches néo-démocrates ont aussi le don de disparaître rapidement, soupçonnant à son tour les conservateurs.

Le candidat conservateur de

Drummond, M. Jean-Guy Guibault, déplore quant à lui le vandalisme dont ont été l'objet ses panneaux d'affichage récemment: des graffitis y ont été inscrits ou bien des panneaux ont été projetés au sol. Pour le candidat, ces actes sont tout à fait inutiles et n'apportent rien à la campagne électorale.

Projet d'un demi-million \$ chez A.C.M. Composites

DRUMMONDVILLE (RJ) — Un projet d'investissement de l'ordre d'un demi-million \$ vient d'être mis de l'avant par la jeune compagnie A.C.M. Composites qui, en opération depuis juin 87, a comme vocation de concevoir, développer et fabriquer des pièces en matériaux composites par moulage compression.

Le projet consiste en la construction d'une bâtisse de 9.800 pieds carrés sur la rue Rocheleau dans le parc industriel régional qui devrait être complétée à la fin du présent mois et en l'acquisition de nouvel équipement.

Le financement est assuré par un prêt à terme de 300.000 \$, une subvention de 97.000 \$ du PDIR et la participation du Fonds de développement LaPrade Drum-

mond (Fondel) pour un montant de 50.000 \$.

Selon les dirigeants de cette entreprise, MM. Rémi Lussier et Marcel Jean, les pièces sont fabriquées à l'aide de presses à fort tonnage. Le procédé consiste à placer dans un moule un mélange de résine, de fibres et d'additifs préalablement préparé et conçu de façon à rencontrer les exigences mécaniques de la pièce.

A.C.M. Composites fabrique actuellement des tuiles de toit, des palettes de bâtons de hockey, et travaille au développement de différentes autres pièces.

Installé depuis sa fondation sur la rue Cormier dans une usine en location, la compagnie employait depuis lors 14 personnes.

Meurtre à Daveluyville en 85: le mineur reconnaît sa culpabilité

par Maurice CLOUTIER
ARTHABASKA — Un jeune homme de la Nouvelle-Écosse a reconnu sa culpabilité hier à une accusation réduite de meurtre sans préméditation d'une touriste ontarienne le long de l'autoroute 20, à la hauteur de Daveluyville, le 4 août 1985.

En outre, l'accusé, par l'entremise de son procureur, Me Alain Béland, a aussi plaidé coupable à une accusation de tentative de meurtre contre le mari de la victime, au début de son procès hier devant le juge André Sirois du Tribunal de la jeunesse.

Le 4 août 1985, un couple d'Ontariens, Roy McLeod, âgé de 50

ans, et Beatrice Moffat, de 49 ans, avaient recueilli deux jeunes auto-stoppeurs dans leur caravane. À la hauteur de Daveluyville sur l'autoroute 20, les deux jeunes ont décidé de voler le couple. Dans l'opération, ils ont tranché la gorge de Mme Moffat et blessé son mari, qui avait été laissé pour mort le long de l'autoroute.

Le juge Sirois a fixé au 5 janvier prochain les représentations sur sentence. Les procédures devant la cour ont eu lieu en anglais seulement, parce que le jeune homme est unilingue anglophone.

Hier, le jeune homme s'est présenté devant la cour bien vêtu et bien coiffé. Il est interdit de révéler son identité parce qu'il

était d'âge mineur au moment du crime.

Le procès a tardé dans cette affaire parce que le procureur de la Couronne, Me Gérard Milot, a tenté en vain, à maintes reprises, d'obtenir le renvoi de l'accusé devant un tribunal d'adulte, compte tenu de la gravité des accusations.

Son copain

L'autre individu accusé dans cette affaire, Johannes Winton, a déjà plaidé coupable à une accusation de meurtre sans préméditation de la dame. Il a été condamné à la prison à perpétuité, avec la possibilité d'une libération conditionnelle après 15 ans.

Fermetures d'écoles envisagées à Saint-Lucien et Saint-Pie-de-Guire

DRUMMONDVILLE (GP) — La Commission scolaire Des Chênes de Drummondville étudie la possibilité de fermer deux écoles élémentaires en régions rurales pour septembre 1989, celles de St-Lucien et de St-Pie-de-Guire.

A la dernière assemblée des commissaires, deux comités spéciaux ont été formés pour étudier la question sous tous ses angles et faire rapport pour le mois de mars 1989. Ce délai s'explique par les besoins de la

planification pour l'année scolaire débutant en septembre 1989.

Chacun des comités spéciaux est formé d'une dizaine de personnes, comprenant des représentants de la Commission scolaire et aussi des intervenants de chacune des deux paroisses concernées, en particulier des représentants de l'école, des enseignants et des parents, ainsi que des élus municipaux et le curé de la paroisse.

Dans les deux cas, précise Michel Letendre, le secrétaire de la Commission scolaire, ce sont des fermetures qui sont le sujet de discussions depuis nombre d'années.

Les membres des comités verront, entre autres sujets, à déterminer s'il est plus avantageux de laisser ces deux écoles ouvertes, malgré la présence de classes jumelées, ou de transférer les élèves dans les écoles des municipalités avoisinantes.

Pour NOËL

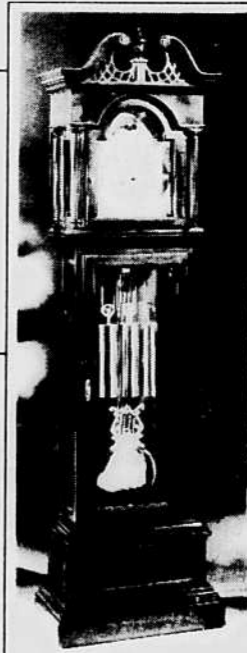


CACHE-POT DE PORCELAINE, PEINT À LA MAIN, 24" H.



personnalisés

...plein de bon goût



HORLOGE GRAND-PÈRE, AÇAÏOU, 3 CARILLONS, 83" H.



LAMPE PORCELAINE ET LAITON, 32" H.

DÉCOR NW LTEE

2 Magasins
8 Décorateurs

156 Wellington N. (au Centre-Ville) 565-8484
330 Des Érables (Voisin du Carrefour de l'Estrie) 566-7336

41953

15² Joyeuses Fêtes!

Un petit plaisir de la vie...

Soyez prudents, on vous aime en vie

Carrefour DE L'ESTRIE

Contre Warwick et Cowansville Les Castors visent un minimum de deux points

par Nelson FECTEAU

BLACK LAKE — Après une brève escale d'un match à domicile, les Castors de Black Lake de la Ligue Junior AA de l'Estrie reprendront la route en fin de semaine pour y disputer deux rencontres. Les Cougars de Warwick, ce soir, et le National de Cowansville, dimanche, seront les hôtes des protégés de l'instructeur Francis Bonneville.

Les trois formations, tant les Castors que les Cougars et le National, ont amassé sept points au classement depuis le début de la présente campagne. C'est ce qui fait que Bonneville est confiant de voir les siens mériter au moins deux points en fin de semaine. "Présentement, le National de Cowansville éprouve des difficultés à gagner chez lui, précise Bonneville.

"Quant aux Cougars, ils traversent présentement une période difficile. Pourtant, ils ont une bonne équipe et allient plusieurs vétérans. Ils devraient être sur le point d'éclater" estime le pilote des Castors qui s'attend à un match physique et difficile ce soir.

Les Castors connaissent un début de campagne ardu. A l'issue de la fin de semaine, ils auront disputé dix matchs dont pas moins de sept à l'extérieur. De plus, blessures et suspensions auront fait que les Castors n'ont jamais aligné le maximum permis de 19 joueurs depuis l'ouverture des hostilités.

Va-et-vient

Le vestiaire des Castors a pris l'aspect d'une véritable porte tournante depuis le début de la saison. Les derniers jours ont été marqués d'un départ et d'une arrivée, deux mouvements n'étant aucunement liés selon les dires de l'instructeur.

Au grand plaisir de Francis Bonneville, l'aïeul gauche Christian Warren a réintégré les rangs de l'équipe. Ce dernier avait participé au camp d'entraînement qu'il avait ensuite quitté, prétextant qu'il avait perdu le goût de jouer. "Dans mon livre à moi, c'est un gagnant. C'est un vétéran, un

très gros travaillant qui offre toujours un effort constant. C'est de ce genre de joueurs dont l'équipe manque présentement" mentionne le pilote.

Parlant de joueurs qui pourraient rejoindre les rangs de sa formation, Bonneville accueillera d'autres patineurs. "Il va sûrement y en avoir d'autres. J'ai encore quatre gars à contacter. Des joueurs qui pourraient figurer au nombre des 15 à 20 joueurs de la ligue" affirme-t-il se refusant à toute autre précision.

Quant au départ, il s'agit de Stéphane Vachon d'East Broughton. Le diminutif patineur de 19 ans a été retransféré par Bonneville et son assistant Claude Grenier, ces derniers alléguant un manque d'intérêt.

De l'infirmerie...

Le défenseur Claude Grondin ne sera pas de retour au jeu en fin de semaine... Marco Dodier ratera aussi les parties de fin de semaine en raison d'une amygdalite aiguë et d'un début de mononucléose... Il ne serait pas impossible que le défenseur Pierre Marcoux soit de l'alignement. Celui-ci a subi une sévère contusion à la cheville lors du dernier match des siens... Le défenseur René Gagnon est toujours inactif en raison d'une fracture au pouce... Depuis le début de la saison, Bonneville n'a jamais pu aligner ses quatre vétérans défenseurs dans le même affrontement soit les Messier, Gagnon, Marcoux, Grondin... Francis Bonneville a eu des entretiens avec Steve Samson et André Jr Marois, deux porte-couleurs de la dernière édition des Castors qui n'avaient pas donné signe de vie en début de saison...

Nouveau directeur des loisirs à Disraeli: Yvon Bureau

par Nelson FECTEAU

DISRAELI — Le Service des loisirs de Disraeli a maintenant un nouveau directeur. Yvon Bureau assumera désormais cette responsabilité pour les trois prochaines années en remplacement de Mme Huguette Caron qui a quitté ce poste qu'elle occupait depuis deux ans.

Le nouveau directeur des loisirs de Disraeli qui a abandonné un emploi dans l'industrie minière est entré en poste en début de semaine.

Fort impliqué

Originaire de Disraeli, Yvon Bureau n'est pas un inconnu dans les milieux sportifs de l'endroit. Ce dernier a toujours été très impliqué dans les organisations sportives lors des vingt dernières années. Il a agi comme président du hockey mineur de Disraeli pendant trois ans. Yvon Bureau a aussi assumé la présidence du Discours pendant une période de temps identique. Il a également rempli le poste de président de ligues de balle et de hockey au cours de ces années. Le Carnaval de la Pâtisserie de Disraeli a aussi profité de son dévouement. Toujours dans le domaine du hockey mineur, l'ex-défenseur des Esperviers Junior B de Thetford Mines a dispensé des cours dans le cadre de la méthode de la Fédération québécoise de hockey sur glace et il a contribué à la formation d'instructeurs de hockey mineur. Il a aussi consacré des heures au niveau du bénévolat en sport scolaire à toutes les fois que l'occasion de présentait.

En plus de la gérance de l'Aréna 76, Yvon Bureau aura quatre employés sous sa responsabilité. Les secteurs des loisirs, du socio-culturel et des parcs sont placés sous sa responsabilité. L'hiver, le Service des Loisirs de Disraeli amuse environ 150 jeunes hockeyeurs et une quarantaine d'adeptes du patinage artistique membres du club Sylfa. L'été, on compte environ 150 jeunes inscrits à la balle et au tennis entre autres activités.

Le nouveau directeur des loisirs parle d'amélioration au niveau du secteur sportif de même qu'au niveau du secteur socio-culturel où il souhaite une plus grande participation et une plus grande implication de la part de la clientèle potentielle. "Nous aimerions offrir un maximum d'activités en autant que nous aurons la clientèle et les ressources adéquates" souligne-t-il en ajoutant que toutes suggestions ou toutes propositions trouveront une oreille attentive.

Au nombre des projets concrets envisagés à moyen terme, Yvon Bureau parle de la construction d'un chalet de services au Parc St-François. Apporter des améliorations au niveau des parcs tel l'ajout de modules pour les jeunes figure aussi au nombre des réalisations éventuelles. Enfin, la pose de tourbe au terrain de balle devrait venir compléter des investissements de 12,000 \$ effectués la saison dernière alors que le terrain est passé de 210 à 250 pieds sur les lignes de côté et que l'éclairage a aussi été amélioré.

En plus de la gérance de l'Aréna 76, Yvon Bureau aura quatre employés sous sa responsabilité. Les secteurs des loisirs, du socio-culturel et des parcs sont placés sous sa responsabilité. L'hiver, le Service des Loisirs de Disraeli amuse environ 150 jeunes hockeyeurs et une quarantaine d'adeptes du patinage artistique membres du club Sylfa. L'été, on compte environ 150 jeunes inscrits à la balle et au tennis entre autres activités.

En plus de la gérance de l'Aréna 76, Yvon Bureau aura quatre employés sous sa responsabilité. Les secteurs des loisirs, du socio-culturel et des parcs sont placés sous sa responsabilité. L'hiver, le Service des Loisirs de Disraeli amuse environ 150 jeunes hockeyeurs et une quarantaine d'adeptes du patinage artistique membres du club Sylfa. L'été, on compte environ 150 jeunes inscrits à la balle et au tennis entre autres activités.

En plus de la gérance de l'Aréna 76, Yvon Bureau aura quatre employés sous sa responsabilité. Les secteurs des loisirs, du socio-culturel et des parcs sont placés sous sa responsabilité. L'hiver, le Service des Loisirs de Disraeli amuse environ 150 jeunes hockeyeurs et une quarantaine d'adeptes du patinage artistique membres du club Sylfa. L'été, on compte environ 150 jeunes inscrits à la balle et au tennis entre autres activités.

En plus de la gérance de l'Aréna 76, Yvon Bureau aura quatre employés sous sa responsabilité. Les secteurs des loisirs, du socio-culturel et des parcs sont placés sous sa responsabilité. L'hiver, le Service des Loisirs de Disraeli amuse environ 150 jeunes hockeyeurs et une quarantaine d'adeptes du patinage artistique membres du club Sylfa. L'été, on compte environ 150 jeunes inscrits à la balle et au tennis entre autres activités.

En plus de la gérance de l'Aréna 76, Yvon Bureau aura quatre employés sous sa responsabilité. Les secteurs des loisirs, du socio-culturel et des parcs sont placés sous sa responsabilité. L'hiver, le Service des Loisirs de Disraeli amuse environ 150 jeunes hockeyeurs et une quarantaine d'adeptes du patinage artistique membres du club Sylfa. L'été, on compte environ 150 jeunes inscrits à la balle et au tennis entre autres activités.

En plus de la gérance de l'Aréna 76, Yvon Bureau aura quatre employés sous sa responsabilité. Les secteurs des loisirs, du socio-culturel et des parcs sont placés sous sa responsabilité. L'hiver, le Service des Loisirs de Disraeli amuse environ 150 jeunes hockeyeurs et une quarantaine d'adeptes du patinage artistique membres du club Sylfa. L'été, on compte environ 150 jeunes inscrits à la balle et au tennis entre autres activités.

Circuit Maurice-Legendre

Un marathon de 18 buts

THETFORD MINES (N.F.) — Le Ultramar-Tessier et Chérien et le P'tit Boulevard se sont livré un verdict nul de 9-9 dans un match régulier du Circuit Maurice-Legendre. Ce marathon disputé sous protège sera cependant transformé en victoire pour le P'tit Boulevard en raison du manque d'effectifs dans le camp adverse.

André Lessard dirigeait l'offensive dans le camp du P'tit Boulevard avec un tour du chapeau et deux aides. Pierre Sauvageau y allait de deux buts et quatre passes. Michel Bisson obtenait lui aussi une paire de buts contre le cerbère Richard Fecteau alors que les autres filets allaient à Jacques Cliche et Daniel Gilbert. Paul Rouleau amassait trois passes.

Dans le camp adverse, Martin Gagnon déjouait en vain Daniel Allard à quatre reprises. Daniel Sévigny réussissait sept points dont cinq mentions d'assistance. Yvon Lehoux revendiquait un tour du chapeau et deux passes.

Autre match

Dans l'autre match du programme double, une riposte de quatre buts en période médiane allait changer un déficit de 2-1 en une priorité de 5-2 pour le Bar Cabaret-Sonic qui l'emportait finalement 8-6 sur le Chez Babe-Bravo, Gaston Pouliot (2-2), François Audet (2-0), Guy Pouliot (1-2), Guy Pépin (1-2), Marc Delisle (1-2), Jacques Fortier et Luc Audit (0-4) procuraient cette victoire au Bar Cabaret-Sonic.

La réplique des perdants était l'affaire de Dany Bonneville (4-1), Rock Gosselin (1-2), Michel Côté et Paul Gagné (0-5).



Certains respectent la loi d'autres pas. Le joueur que l'on retrouve à gauche ne respecte pas les normes de la Régie de la sécurité dans les sports alors que celui de droite se conforme à toutes les règles avec sa visière et son protège-cou.

Les jeunes hockeyeurs moins respectueux de la loi

par Jean-Pierre DUPUIS

SHERBROOKE — La Régie de la sécurité dans les sports du Québec aura beaucoup de travail à effectuer auprès des jeunes adultes de l'Estrie dans le but de les obliger à porter l'équipement protecteur obligatoire telle que la nouvelle loi l'exige mais dont l'application est encore au point embryonnaire.

La Tribune a mené une enquête dont le but visait à vérifier le respect ou non de cette nouvelle loi et aussi de tâter le pouls de ceux qui s'y opposent encore.

La première constatation qu'on y fait c'est que les hockeyeurs les plus âgés se montrent respectueux de la loi dans une proportion de plus de 90 pour cent. Cette conclusion provient de la visite de six centres récréatifs différents de la région métropolitaine de Sherbrooke. Il faut cependant mentionner que cette proportion diminue légèrement lorsqu'il est question du protège-cou.

Ces hockeyeurs, pour la plupart, jouent pour s'amuser et veulent surtout éviter les blessures. D'ailleurs dans la majorité de ces ligues, un règlement interne oblige les joueurs à porter la protection de la RSSQ. Le même phénomène se retrouve aussi dans certaines ligues plus jeunes. Guy Raymond et Max Gagnon, qui évoluent à Magog, jouent selon ce règlement. "C'est obligatoire, donc on va le porter. On ne peut pas dire que nous sommes enchantés mais nous n'avons pas le choix. Dans notre ligue si tu refuses de porter la protection, tu ne joues simplement pas."

Par contre, plus le calibre de jeu est élevé, moins les joueurs respectent la loi. La plupart des joueurs qui ont évolué dans des calibres supérieurs lorsqu'ils étaient plus jeunes utilisent la grille protectrice comme un nuisance. Cependant, comme ils aiment trop le hockey pour s'en passer, ils se plieront, du moins pour la plupart, aux exigences de la Régie.

Lorsqu'il est question de "ligues organisées" la réponse est généralement excellente, avons-nous constaté lors de l'enquête. Mais la location de glace par quelques amis et l'activité "hockey libre" que les différents centres offrent aux joueurs devraient donner

plus quoi penser dans tout ça. Un jour tu lis quelque chose puis le lendemain c'est le contraire. Je n'ai rien pour me protéger actuellement et on va suivre les événements."

Par contre, son compagnon Mario Dumas se conforme à la réglementation telle qu'indiquée par la RSSQ. "Pour moi pas de problème, souligne-t-il. On me demande de la porter et c'est ce que je fais."

Un autre, Yves St-Arnaud, a l'intention d'ajouter bientôt une protection à son casque mais il ne semble pas pressé. "Je ne trouve pas actuellement ce que je veux donc je n'en porte pas, dit-il en hésitant, craignant sans doute de trop parler. J'aurai bien le temps de le faire."

Enfin, une simple constatation. Les joueurs qui ne portent pas la protection adéquate craignent parfois de se nommer et ne sont pas particulièrement maniaques des photographes. Ne craignez-rien, nous ne sommes pas inspecteurs de la Régie. De toute façon lors de leurs enquêtes, ils seront beaucoup plus discrets que nous!

A Sherbrooke, on a oublié...

par Jean-Pierre DUPUIS

SHERBROOKE — Il n'y a pas qu'aux joueurs que la Régie demande de respecter certaines règles quant à cette nouvelle loi. Les dirigeants des centres récréatifs doivent aussi se conformer à quelques règlements. Si certains le font, parfois même avec zèle, d'autres en oublient carrément l'application.

Grosso modo, les gérants doivent afficher, au moins dans l'entrée principale de l'aréna, les grandes lignes de la loi. La même chose doit aussi se faire dans la chambre des joueurs. A Sherbrooke, il y a tout lieu de croire que les grands principes sont parfois oubliés.

On ne retrouve en effet aucune affiche de la Régie au Palais des sports et seul un article de La Tribune, traitant de la nouvelle loi, fait acte de présence dans l'endroit réservé à cet effet à l'aréna Ivan-Dugré. Il faut dire cependant que l'on

retrouve un simple pamphlet expliquant la loi dans l'entrée du Centre Eugène-Lalonde.

Au Mont Ste-Anne, on retrouve le traditionnel poster traitant des dangers de jouer sans protection et on y traite de la loi.

Au Centre récréatif de Rock Forest, on fait de grands efforts de sensibilisation auprès des hockeyeurs. Plusieurs affiches traitant de la nouvelle loi sont bien visibles. Tout le personnel est d'ailleurs bien informé et se fait un devoir de sensibiliser les joueurs.

Mais c'est au Centre communautaire de Fleurimont que revient la palme. On a tapissé d'affiches les principales entrées et des pamphlets explicatifs sont disponibles pour les joueurs désireux d'en connaître davantage sur la loi. De plus, on retrouve des panneaux, à l'entrée des chambres et de la patinoire, indiquant clairement que le port du casque, du protecteur facial et du protège-cou sont obligatoires.

Une série importante pour les Voltigeurs

Trois joutes qui en diront long

par Richard JEAN

DRUMMONDVILLE — En jetant un coup d'oeil sur le classement actuel de la Ligue junior majeur du Québec et sur le calendrier des Voltigeurs dans les jours qui viennent, on peut dire sans se tromper que les trois prochaines rencontres seront d'une importance capitale pour la troupe de Jean Bégin.

Les Voltigeurs occupent présentement le troisième échelon au classement, sur un pied d'égalité avec les Tigres de Victoriaville et les Saguenéens de Chicoutimi. Les trois clubs accusent seulement deux points de recul derrière les Draveurs de Trois-Rivières. Qui plus est, la formation drummondvilloise se rendra à Chicoutimi dimanche et à Victoriaville mercredi prochain. Et pour compléter cette grosse semaine, ils accueilleront le Titan de Laval, deux jours plus tard, le vendredi 18 novembre.

Est-il donc nécessaire d'ajouter que cette séquence pourrait permettre de mesurer la vraie valeur des Voltigeurs?

Verdun d'abord

Mais avant d'affronter Chicoutimi, Victoriaville et Laval, l'équipe locale doit d'abord se concentrer sur le Canadien Junior de Verdun qui est le club visiteur ce soir au Centre Marcel-Dionne.

Verdun, c'est l'équipe qui végète depuis le début de la saison et qui occupe le dernier rang au classement avec une piètre fiche de 3-15-1 en 19 rencontres. Mais, comme dirait l'autre, le match se joue sur la patinoire et n'est jamais gagné d'avance.

"Si on amorce cette rencontre comme on l'a fait à Longueuil et à Trois-Rivières, il ne devrait pas y avoir de problème. Toutefois, il

faudra être intensif jusqu'à la fin... comme à Trois-Rivières où nous avons servi une de nos meilleures performances de la saison," de dire Bégin.

"Verdun, ça veut aussi dire Pierre Sévigny, Martin St-Amour et Andrew McKim, des joueurs qu'il ne faut pas laisser patiner car ils peuvent changer l'allure d'un match," a-t-il ajouté.

Sur un ton plus mordant, Jean Bégin a par ailleurs déclaré qu'il est sur le point de partir en croisade contre l'arbitrage dans le circuit Courteau.

"Les Voltigeurs forment définitivement une équipe marquée depuis quelques saisons. L'an dernier, j'ai abordé le sujet et maintenant j'en ai plein mon casque. La totalité des équipes ont le jusqu'à présent bénéficié de plus de 100 avantages numériques et Laval vient en tête avec 137. Nous formons le seul club en bas de cette marque. Nous avons précisément 71 "power play", ce qui prouve bien des choses. C'est à se demander si les Voltigeurs font partie de la même ligue et de la même fédération que les autres équipes contre lesquelles ils évoluent. J'ai déjà dit qu'il avait dans cette ligue une sorte d'arbitrage pour les Voltigeurs et une autre sorte pour les autres clubs. De la façon que ça fonctionne encore cette saison, je crois que j'ai

de plus en plus raison," a-t-il étalé.

En voltigeant...

Selon le choix des trois étoiles fait à chaque joute locale par les journalistes, c'est Steve Chartrand qui remporte la première des cinq tranches de la coupe Molson. Chartrand a notamment été choisi deux fois la première étoile et une fois la seconde pour un total de huit points. Martin Bergeron et Daniel Maurice ont terminé en deuxième et troisième place avec respectivement six et quatre points. Chartrand recevra une bourse de 50 \$ et Bergeron, une de 25 \$, avant le match de ce soir contre Verdun.

— O —
"Je devrais être fixé au plus tard mardi prochain," a répondu Jean Bégin quand on lui a posé la sempiternelle question sur le cas Rob Murphy.

— O —
Remis d'une légère intervention à un pied (ongle incarné), le vétéran défenseur Eric Tremblay était de retour dans l'alignement, mardi dernier, à Trois-Rivières. Un autre défenseur, Mario Mercier, blessé à un genou, n'est toujours pas en mesure de renouer avec la compétition. Finalement, de bonnes nouvelles dans le cas de Serge Anglehart. Il effectuera un retour au jeu à la mi-décembre. "Sans Tremblay, Mercier et Anglehart, je dois féliciter mes autres défenseurs, spécialement les jeunes comme Côté et Dandenault, qui ont offert un rendement plus que satisfaisant," a mentionné Bégin.

Après une absence de 3 ans

L'Omnium du Québec de retour à Victoriaville

VICTORIAVILLE — Après une absence de trois ans, l'Omnium de golf du Québec Lactantia sera de retour, au moins pour les deux prochaines années, sur le parcours du club de Victoriaville.

Coordonateur de l'événement, Jean-Marc Fréchette a confirmé la nouvelle, hier, après que le nouveau bureau de direction du club de golf de Victoriaville eût donné son accord.

Cet événement d'envergure avait changé de site il y a trois ans lorsque les bénévoles de Victoriaville, un peu essouffés après plusieurs années de travail, avaient en quelque sorte abdiqué. C'est à ce moment que le tournoi s'est retrouvé à Soré.

Au printemps dernier devant la possibilité que le tournoi soit disputé ailleurs qu'à Soré, les gens de Victoriaville ont alors exprimé le désir de reprendre le collier. Ce droit leur est maintenant accordé pour les deux prochaines années.

Le coordonateur a aussi indiqué que la prochaine édition se tiendra du 24 au 27 août. "Nous sommes bien heureux de la tournure des événements, a dit Jean-Marc Fréchette. Ce n'était évidemment qu'une question de formalité car déjà depuis un certain temps la possibilité avait été sérieusement envisagée."

"Les gens de Victoriaville n'ont pas mis de temps à nous faire connaître leurs intentions au printemps dernier. A ce moment il n'était plus question que le tournoi soit disputé à Soré à l'été 89. Les gens de Soré auraient été prêts à le reprendre mais on ne peut pas changer nos plans comme ça," devait-il préciser.

Les Tigres à la poursuite des Draveurs

par Pierre MAILHOT

VICTORIAVILLE — Il faut s'attendre à un duel fort intéressant ce soir au Colisée des Bois-Francis alors que les Tigres de Victoriaville reçoivent les Draveurs de Trois-Rivières.

"Même si les Draveurs se sont faits battre par les Voltigeurs l'autre soir, il n'en demeure pas moins qu'ils forment une bonne équipe. C'est un club qui joue en équipe," admet Gilbert Perreault, instructeur des Tigres, qui souligne que ses hommes devront surveiller le jeune Yanic Perreault. "C'est un jeune joueur qui a le bon sens du hockey."

Perreault espère une victoire car son équipe rejoindrait ainsi les Trifluviens au deuxième rang du circuit Courteau. Qui plus est, les Tigres auront un match en main sur les Draveurs.

Godin fier de sa saison

Par ailleurs le capitaine des Tigres de Victoriaville, Réal Godin, est très heureux de son début de saison.

"C'est mon meilleur début de saison en trois ans, a évoqué Godin, auteur de huit buts et huit passes depuis le commencement de l'année. C'est ma dernière année et je pense que cela va être ma meilleure."

Godin croit que l'équipe a repris ses moyens. "L'esprit d'équipe n'était pas fort au début de la saison mais je pense que notre entraîneur a joué un gros rôle. Il sait comment s'y prendre pour stimuler les joueurs et cela joue beaucoup pour l'équipe."

En rugissant

Tenu au rancart en raison d'une blessure au genou, Eric Pinard commence aujourd'hui son travail sur les appareils. "Il est possible que cela prenne beaucoup moins de temps que prévu", a-t-il mentionné hier... Dany Nollet, Martin Charrois et Sylvain Bourgeois sont également à l'écart du jeu pour quelque temps en raison de blessures... Même si la période d'adaptation avec la nouvelle direction des Tigres a été quelque peu ardue au début de la saison, Gilbert Perreault est content de sa troupe et ce, même si, il l'a dit lui-même, un entraîneur n'est jamais satisfait... Le pilote des Tigres ne pense pas, pour l'instant, à des transactions. "Nous sommes en troisième position et je pense que nous détenons une meilleure place que Verdun et Granby, deux clubs qui en arrachent. Il n'est pas dit, cependant, que nous n'écoutons pas les demandes faites par les équipes de la Ligue..."